1. DYNAMISME ET PERFORMANCE ECONOMIQUES

COMMENT ASSURER LE DÉVELOPPEMENT ET LE RENOUVELLEMENT DU TISSU PRODUCTIF ?

INTRODUCTION

La prospérité économique, qui constitue un pilier du développement durable, est encore souvent aujourd'hui mesurée par la croissance du produit intérieur brut (PIB) par habitant, qui reste l'agrégat synthétique le plus communément admis. Les limites de cet agrégat sont désormais bien connues. Ainsi, il comptabilise tout ce qui a une valeur monétaire, sans préjuger de la contribution positive ou négative de l'activité produite au bien-être. De même, le bien-être apporté par des activités non monétarisées ou hors de la sphère marchande n'est pas pris en compte.

A l'échelle du Grand Lyon, le PIB par habitant ne reflète que très imparfaitement la richesse de la population, d'une part parce que toute la richesse produite n'y reste pas entièrement, loin s'en faut, d'autre part, parce que la redistribution des revenus de la population inactive et des revenus sociaux est en grande partie organisée au niveau national.
Dans ce contexte, il est apparu nécessaire de recourir à des indicateurs permettant d'apprécier de manière plus précise le dynamisme du Grand Lyon sur le plan de l'activité économique.

L'économie lyonnaise est une économie essentiellement productive, avec de nombreux secteurs ancrés dans la compétition internationale associée à une économie résidentielle structurée essentiellement autour de l'activité touristique des services à la personne et du secteur public.

Ainsi, avec 594 000 emplois salariés (privés et publics), le Grand Lyon se caractérise par une surreprésentation des industries pharmaceutiques et chimiques par rapport au territoire national.

A l'image de Rhône-Alpes, l'économie sociale et solidaire représente 10% de l'emploi total. Elle se distingue par un poids important des associations dans les domaines de l'éducation, de la santé ou des services à la personne, qui contribuent ainsi à répondre aux besoins croissants de la population dans ces domaines. Dépassant la logique de recherche de profit de l'économie privée, elle joue un rôle dans l'aménagement du territoire grâce au maintien d'activités et à la production d'une offre de biens et services diversifiée.

Par ailleurs, s'interroger sur la question du développement économique durable exige que l'on s'intéresse à l'organisation des activités économiques sur le territoire. Les indicateurs d'artificialisation des sols par les activités économiques témoignent d'un rythme plutôt modéré au cours des dernières années. Toutefois, cette appréciation est à nuancer puisqu'à l'image de l'habitat, les activités économiques ont tendance à s'étendre à l'extérieur du Grand Lyon selon une logique extensive ces dernières années.

La création d'entreprise participe au dynamisme et au renouvellement du tissu économique. A cet égard, il est nécessaire de prendre en compte l'ensemble des indicateurs de démographie des entreprises : les créations, les reprises d'entreprises (on sait qu'il y a un véritable enjeu lié au vieillissement des chefs d'entreprise), les défaillances. Le taux de survie des entreprises, est un autre indicateur clé à prendre en compte, en vue d'analyser leur pérennité.

L'agglomération lyonnaise se distingue par un nombre de créations d'entreprises en progression, élément différenciateur au sein d'autres métropoles européennes. En revanche, à l'image de la France dans son ensemble, elle manque de petites et moyennes entreprises (PME) ayant une taille critique suffisante pour relever le défi de la compétitivité et apporter une valeur ajoutée à l'exportation.

Au regard du développement durable, il est intéressant de distinguer les créations selon le profil, le secteur d'activité, le caractère innovant (lien avec la recherche). Selon la finalité de la création, on peut mettre en évidence les créations « sociales » ayant pour objectif avant tout de créer son propre emploi (important à prendre en compte dans une perspective de développement durable, car facteur d'insertion et de cohésion sociale, voir à ce sujet le volet social réalisé en 2007), les autres types de créations.

En outre, l'efficacité et la performance économique d'un territoire reposent sur la qualité de son capital productif, social et humain qui doit être préservé au fil du temps. Ce capital doit non seulement croître quantitativement mais sa qualité doit être également améliorée. A cet égard, l'innovation participe de ce processus.

L'innovation demeure « le carburant » du moteur de la croissance et la garantie d'une meilleure compétitivité d'un territoire.
L'un des enjeux, qui n'est pas propre à l'agglomération, consiste à créer davantage de synergie entre recherche publique et activités productives. Dans une perspective de moyen-long terme, il est nécessaire de faciliter et sécuriser les liens entreprise-recherche. Les pôles de compétitivité vont dans ce sens.

Par ailleurs, la Recherche et Développement dans le sens du développement durable doit être également stimulée. Au-delà des innovations technologiques, ce sont les nouvelles formes d'organisation (modalité de gouvernance, financement, travail hors site grâce à l'informatisation...) qui peuvent être à l'origine de gains de productivité.

Enfin, l'endettement des collectivités publiques ne doit pas mettre en péril la possibilité, pour les générations futures, de couvrir leurs propres besoins. Ainsi, l'endettement public conditionne la soutenabilité du développement économique.

INDICATEURS

L'emploi
page 8

- Indicateur 1
  Emploi salarié
- Indicateur 2
  Indice de spécificité

La démographie des entreprises
page 10

- Indicateur 1
  Créations d'établissement

L'innovation
page 12

- Indicateur 1
  Part des brevets publiés dans le Rhône parmi les brevets publiés en Rhône-Alpes et en France
- Indicateur 2
  Part des emplois de l'industrie de haute et moyenne-haute technologie dans l'ensemble de l'industrie dans le Grand Lyon et comparaison Rhône-Alpes et France
- Indicateur 3
  Part des emplois des services à forte intensité de connaissance dans l'ensemble des services dans le Grand Lyon et comparaison Rhône-Alpes et France

L'économie sociale et solidaire
page 14

- Indicateur 1
  Nombre moyen de salariés de l'ESS par secteur d'activité
- Indicateur 2
  Effectif salarié selon les familles de l'ESS

L'occupation de l'espace par les activités économiques
page 16

- Indicateur 1
  Part des activités économiques dans l'artificialisation du territoire

L'emploi

Contexte

L'emploi est un élément essentiel du développement durable, il se situe à la croisée du pilier social et du pilier économique. L'accès à l'emploi est facteur d'insertion sociale. Un des objectifs majeurs affichés par l'Union européenne est la création d'emplois, plus nombreux et de meilleure qualité.

La récente crise économique mondiale assombrit cependant l'horizon. Elle a d'ores et déjà des impacts négatifs sur l'emploi, qui risquent de s'accentuer tout au long de 2009.

La mesure de l'emploi, de sa structure et de son évolution, ne reflète qu'une partie de cette problématique.

L'analyse liée au chômage a été développée dans le volet social de l'Observatoire du développement durable publié en 2007.

Il serait intéressant d'approfondir notre connaissance sur les formes du travail qui ont un fort impact social : le phénomène des travailleurs pauvres (estimés à 3,4 millions en 2008 en France, soit 15% des actifs), le temps partiel subi ou les contrats précaires.

Que prend-on en compte ?

Emploi salarié

La connaissance de l'emploi total au niveau local n'est possible que grâce aux recensements de la population. Pour information, l'emploi non salarié représentait 9% de l'emploi total dans le Grand Lyon en 1999.

Nous avons donc choisi de traiter de l'emploi salarié, et ce grâce à deux sources différentes.

Indice de spécificité

Il permet de mesurer la sur- ou la sous-représentation d'une activité donnée dans un territoire par rapport à un territoire de référence. Par exemple, dans le tableau ci-dessous, l'industrie pharmaceutique emploie proportionnellement 3,56 fois plus de personnes dans le Grand Lyon qu'en France.

Les cinq activités les plus spécifiques du Grand Lyon par rapport à la France

	Effectifs	Indice de spécificité
Industrie pharmaceutique	9 165	3,56
Fabrication d'appareils domestiques	1 250	3,12
Parachimie	4 228	3,07
Industrie chimique minérale	1 778	2,92
Industrie chimique organique	2 085	2,28

Limites des indicateurs

D'une part, la base de données Clap (connaissance localisée de l'appareil productif) produite par l'Insee permet de connaître l'emploi salarié, qu'il soit public ou privé. Nous l'avons utilisée pour la répartition de l'emploi ainsi que pour les activités les plus spécifiques du Grand Lyon.

D'autre part, la source Unédic nous permet de quantifier l'emploi salarié privé. Nous l'avons utilisée pour calculer l'évolution de l'emploi.

Nous disposons d'un historique plus important avec la source Unédic et les dernières données disponibles sont plus récentes (31 décembre 2007 contre 31 décembre 2006 pour Clap).

Ce qu'il faut retenir

- 594 200 emplois salariés dans le Grand Lyon
- Une progression de 19% en dix ans
- Un quart des emplois dans les services aux entreprises, la finance et l'immobilier

Qu'apprend-on ?

• Le secteur des services aux entreprises, de la finance et de l'immobilier emploie un quart des salariés du Grand Lyon (19% au niveau national). Les autres services sont représentés dans les mêmes proportions qu'au niveau national (près de quatre emplois sur dix).

• L'industrie est encore bien présente dans le Grand Lyon puisqu'elle représente 14% des 594 230 emplois salariés (17% en France). Les activités industrielles les plus spécifiques du territoire sont la pharmacie, la chimie et la parachimie.

• L'emploi salarié privé a progressé de 19% en dix ans, chiffre équivalent à l'évolution observée au niveau national. Seule l'industrie a perdu des emplois (près de 13 000 emplois en moins) : si on assiste à une désindustrialisation de l'économie, ce résultat est certainement à relativiser en raison du phénomène d'externalisation de certaines fonctions (nettoyage, logistique…). Parallèlement, le secteur des services aux entreprises a gagné plus de 53 000 salariés. La plus forte progression d'emploi a eu lieu dans le troisième arrondissement de Lyon et à Saint-Priest (+8 800). Globalement, peu de communes voient leur emploi diminuer (dix sur cinquante-sept).

Répartition de l'emploi salarié par grand secteur d'activité

Grand Lyon

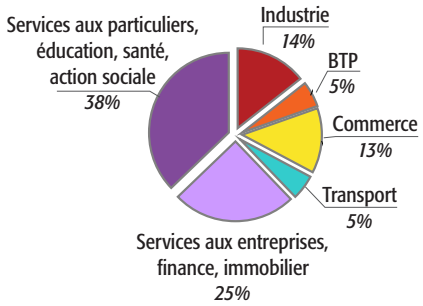

France

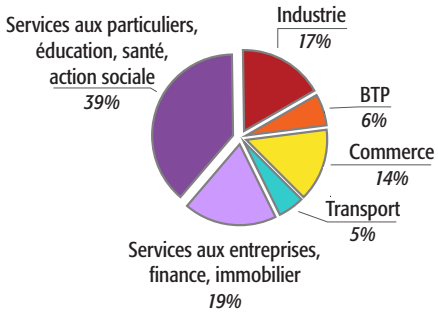

Source : Insee-Clap au 31-12-2006

Evolution de l'emploi salarié privé entre 1997 et 2007

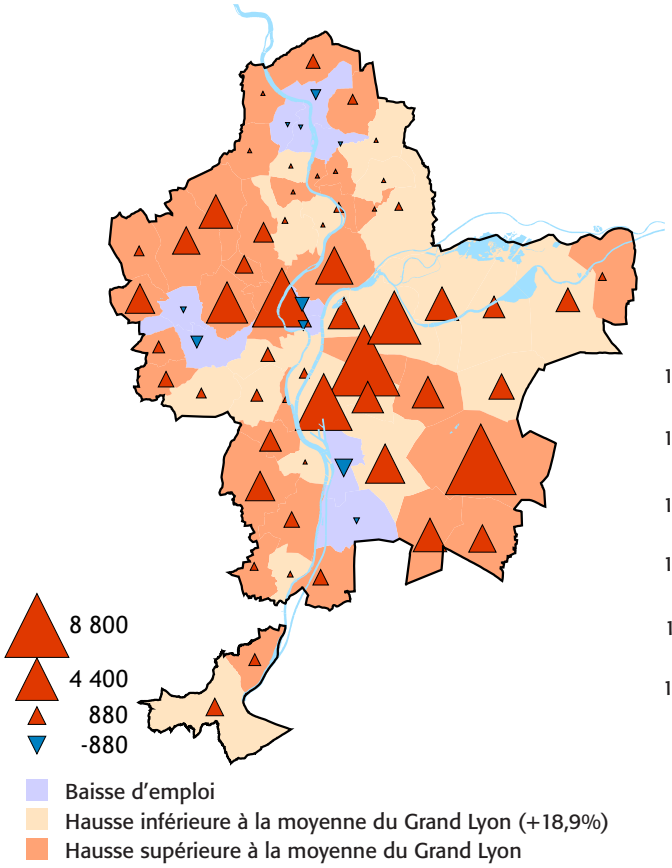

Source : Unédic au 31-12-1997 et 2007

Evolution de l'emploi salarié privé dans le Grand Lyon par grand secteur d'activité - base 100 en 1997

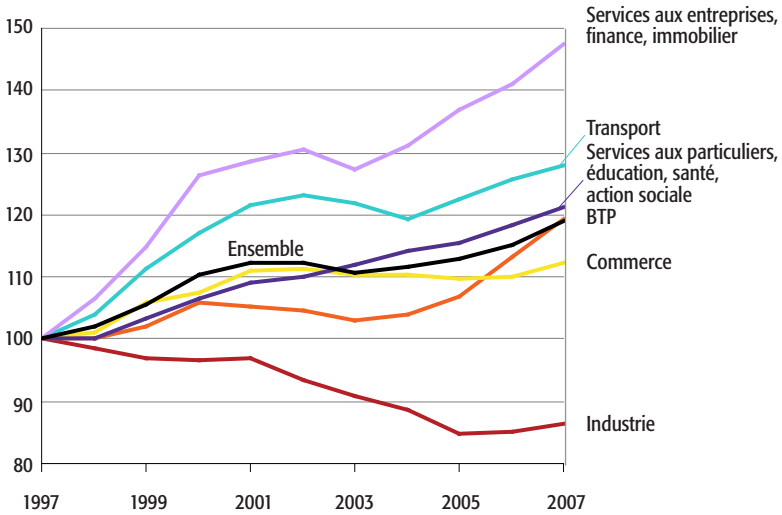

Source : Insee-Clap au 31-12-2006

La démographie des entreprises

Contexte

L'agglomération lyonnaise jouit d'une place privilégiée en matière de création d'établissements. En 2007, le classement des villes entrepreneuriales européennes (ECER) classait Lyon au 10e rang des villes européennes et 1ère ville française de l'entrepreneuriat. Il évalue la pertinence et l'efficacité de l'ensemble des moyens déployés par les acteurs publics et privés pour accompagner les créateurs d'entreprise. Ces résultats satisfaisants sont en grande partie dus à la mise en place du dispositif LVE, Lyon Ville de l'Entrepreneuriat en 2004 sur l'agglomération.

L'entrepreneuriat participe au renouvellement et à la restructuration du tissu économique. Selon l'APCE (Agence pour la création d'entreprise), le nombre d'entreprises créées ex nihilo en France oscille annuellement entre 250 000 et 300 000 (environ 8 500 à 9 000 sur l'agglomération lyonnaise). Les situations sont très diverses entre des entrepreneurs qui créent leur propre emploi, ceux qui se constituent en société ou ceux qui innovent… Ceux qui s'en sortent le mieux sont les plus novateurs, l'innovation n'étant pas simplement technologique, mais sociale, éthique. Actuellement, se développent des projets de création issus de l'économie sociale et solidaire.

La création d'entreprise apparaît comme une source potentielle d'emploi et une réponse au problème du chômage. L'APCE estime que chaque entreprise créée équivaut à 2,1 nouveaux emplois.

Au regard du développement durable, il importe, lorsque l'on parle de création d'entreprise, d'évoquer le problème de la survie des entreprises à cinq ans et du taux de défaillance.

L'enjeu pour le Grand Lyon sera dans les dix prochaines années d'être en capacité d'assurer la transmission d'environ 12 000 entreprises. Beaucoup d'opportunités de cessions sont méconnues. Or, assurer la transmission des entreprises viables est un facteur de durabilité, il est essentiel pour la sauvegarde de l'emploi et le maintien d'un tissu économique dynamique et d'un territoire attractif.

L'accompagnement et le suivi sont primordiaux pour améliorer ces indicateurs.

Que prend-on en compte ?

Créations d'établissement

Les pays européens se sont engagés à harmoniser leurs concepts de démographie d'entreprise.

Ainsi, depuis le 1er janvier 2007, la définition des créations d'établissements a changé. Désormais, il y a un seul concept de création qui comprend :

- les créations correspondant à la création de nouveaux moyens de production,
- la reprise d'activité après un an,
- les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production, sans continuité de l'entreprise reprise.

Limites de l'indicateur

La définition de création ayant changé en 2007, nous ne disposons pas des données nous permettant de retracer les évolutions antérieures. Toutefois, l'Insee a effectué le calcul avec la nouvelle définition pour l'année 2006 afin de permettre une comparaison.

Ne suivre comme indicateur que la création d'entreprise est insuffisant. Pour appréhender la démographie d'entreprise dans sa globalité, le taux de survie, le taux de transmission/reprise d'entreprise, le nombre de défaillances d'entreprise sont autant d'indicateurs tout aussi pertinents.

Ce qu'il faut retenir

- Augmentation de15% d'établissements créés en 2007 par rapport à 2006
- Une majorité d'entreprises de petite taille
- Plus de la moitié des nouvelles entreprises dans les services et le commerce

Qu'apprend-on ?

• En 2007, 9 710 nouveaux établissements se sont créés dans le Grand Lyon, en hausse de 15% par rapport à 2006 (+ 12,5% au niveau national).

• Une tendance se confirme : le nombre d'établissements sans salarié a progressé entre 2006 et 2007 de 18%. Il représente 82% des nouveaux établissements créés en 2007, alors que le nombre d'établissements ayant au moins un salarié a tendance à baisser, -4% entre 2006 et 2007.

La répartition des créations d'établissements selon la taille

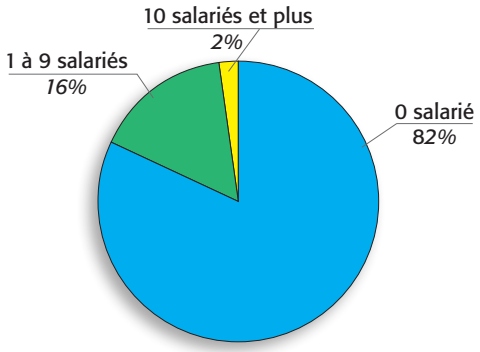

Source : Insee-REE 2007

• 27 % se sont créés dans le secteur des services aux entreprises et 24 % dans le commerce en 2007.

La répartition des créations d'établissements selon le secteur

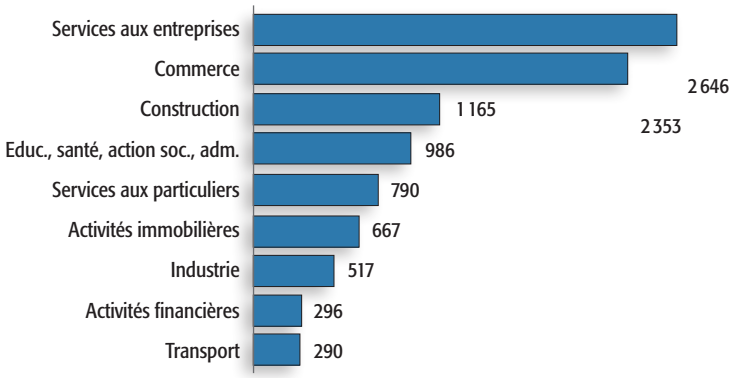

Source : Insee-REE 2007

Exemples de politiques publiques

Lyon Ville de l'entrepreneuriat (LVE) : un réseau de partenaires

Le Grand Lyon et les principaux acteurs de l'accompagnement à la création d'entreprise se sont mis en réseau pour faciliter l'accès de l'entrepreneur aux bons interlocuteurs et simplifier son parcours.

Concrètement, LVE, créé en 2004, se traduit par :

- un accueil de proximité avec 26 portes d'entrée réparties sur l'agglomération,
- la mise à disposition de guides méthodologiques (guide de la création d'entreprise, guide du cédant, guide du repreneur, guide des financements et guide de l'essaimage),
- une chaîne d'accompagnement avec des conseils d'experts à toutes les étapes du projet,
- une offre immobilière dédiée et un accès facilité aux financements pour les projets innovants.

Créalys : favoriser l'essaimage à partir des laboratoires de recherche

Créalys, né de la loi sur l'innovation de 1999, est l'incubateur Rhône-Alpes Ouest (Rhône, Loire, Ain).

Depuis 1999, Créalys a étudié 400 projets et vient de fêter sa 100e création d'entreprise, Netris-Pharma. En moyenne, Créalys accueille 20 nouveaux porteurs de projets par an. Il intervient dans tous les domaines de recherche : biotechnologies, matériau, informatique, mécanique…

Créalys s'appuie sur un réseau de partenaires appropriés et apporte un accompagnement personnalisé. Le taux de survie à 5 ans de 76% en moyenne atteste de l'intérêt d'une telle démarche d'accompagnement pour la perennité des entreprises innovantes.

L'innovation, performance économique de demain

Contexte

Au cœur des préoccupations nationales et locales, l'innovation est un levier majeur de la performance économique des territoires. La capacité des entreprises à innover est en effet un moteur essentiel de la productivité globale. Créations d'emplois, gains de productivité et avantage concurrentiel constituent les enjeux clés de l'innovation.

La capacité d'innovation d'un pays se situe d'abord au sein de ses principales régions et métropoles. En effet, la concentration géographique des activités économiques crée des externalités liées à la proximité et des rendements croissants, à l'échelle des entreprises et des territoires. La forte polarisation des activités innovantes concourt à davantage de croissance économique, mais avec le risque, à long terme d'accentuer les inégalités régionales.

Qu'elles soient locales ou nationales, les politiques visant à favoriser l'innovation des entreprises sont nombreuses : pôles de compétitivité, dispositifs de financement divers et variés (Oseo, ANR, AII), dispositifs locaux (Lyon science transfert, filiales de valorisation…).

Rhône-Alpes constitue la seconde région française en termes de dépenses intérieures de recherche et développement (R&D) publique civile et privée avec 11,7 % de la dépense, derrière l'Ile-de-France (43,2%).

Comment mesurer l'innovation ou son potentiel et sa contribution à la performance économique du territoire ?

Deux approches complémentaires sont proposées ici :

- d'une part la mesure de la production technologique par l'intermédiaire des brevets publiés et
- d'autre part le poids des ressources humaines en science et technologie, à travers :
  - les industries de haute et de moyenne-haute technologie,
  - les services à forte intensité de connaissance.

Que prend-on en compte ?

Part des brevets publiés dans le Rhône parmi les brevets publiés en Rhône-Alpes et en France

Demandes de brevets publiées par la voie nationale selon l'origine de la résidence des inventeurs. Il s'agit de brevets qui ont été déposés par la voie nationale environ 18 mois avant leur publication.

Part des emplois de l'industrie de haute et moyenne-haute technologie dans l'ensemble de l'industrie dans le Grand Lyon et comparaison Rhône-Alpes et France

L'industrie de haute et de moyenne-haute technologie est fondée sur la classification Eurostat/OCDE, établie elle-même sur le taux de dépense de R&D par rapport au produit intérieur brut (PIB) ou intensité de R&D.

Part des emplois des services à forte intensité de connaissance dans l'ensemble des services dans le Grand Lyon et comparaison Rhône-Alpes et France

L'intensité de connaissance exprime l'intégration des connaissances dans une base générique ou spécifique à un service, en matière de science et technologie.

Limites des indicateurs

- **Les limites du suivi des brevets publiés**

La voie nationale n'est plus aujourd'hui l'unique voie privilégiée par les entreprises. Néanmoins elle reste encore la principale pour les entreprises françaises.

La publication de brevets tend à surestimer quelque peu le poids de l'Ile-de-France, car nombre de brevets sont publiés au niveau du siège social. La prise en compte de l'adresse de l'inventeur tend néanmoins à amoindrir cette distorsion.

L'évolution entre deux années à l'échelle d'un département ne peut pas être considérée comme significative d'une réelle tendance de l'activité technologique dans ce département. Elle peut être biaisée également par le fait que des entreprises privilégient la voie européenne à la voie nationale, tout en conservant une production technologique élevée.

Le suivi des brevets mesure une dynamique globale en termes d'innovation, mais en aucun cas, une innovation spécifique, facteur de développement durable.

- **Le champ des ressources humaines en science et technologie** (définition Eurostat) s'avère très large. Il représente, par exemple, dans le Grand Lyon 54 % de l'emploi total.

Ce qu'il faut retenir

- Le Rhône représente plus d'un quart de la production de brevets rhônealpine.
- La chimie et les véhicules de transport urbain contribuent fortement à la dynamique d'innovation.

Qu'apprend-on ?

• Le Rhône, plus d'un quart de la production technologique rhônalpine en 2007

La production technologique rhodanienne mesurée à travers les brevets publiés représente plus d'un quart de la production rhônalpine, mais seulement 3 % de la production nationale, le poids de l'Ile-de-France étant très important (46 % des brevets publiés en 2007).

• Chimie et véhicules de transport urbain, des spécialités qui contribuent fortement à la capacité d'innovation du Grand Lyon

Les domaines technologiques les plus représentés dans le Rhône en termes de brevets publiés sont « chimie-matériaux » (22 % des brevets publiés) et « consommation des ménages-BTP »* (19 %). Le pari de l'agglomération de miser sur les clean technologies (cf. chapitre 6) en s'appuyant fortement sur le pôle de compétitivité Axelera chimie-environnement paraît ainsi cohérent avec la forte spécialisation et production technologique dans le domaine.

En matière d'emplois en science et technologie (RHST), le poids des industries chimiques et de véhicules de transport urbain expliquent la surreprésentation des industries de moyenne-haute technologie. En matière de services à forte intensité de connaissance, les services aux entreprises sont à l'origine de leur surreprésentation dans le Grand Lyon au regard des moyennes régionale et nationale. Au total, les RHST représentent 322 580 emplois dans le Grand Lyon.

Part des emplois de l'industrie de haute et moyenne-haute technologie dans l'ensemble de l'industrie

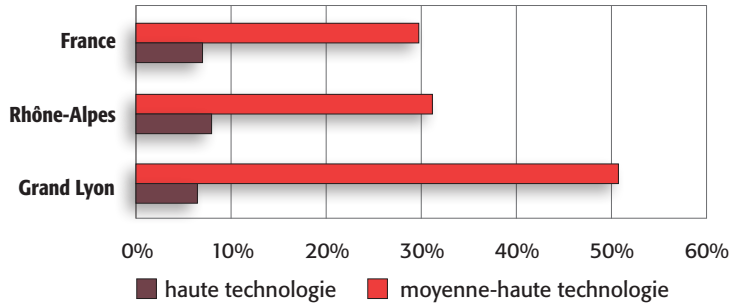

Source : Insee-Clap au 31-12-2006

Part des emplois des services à forte intensité de connaissance dans l'ensemble des services

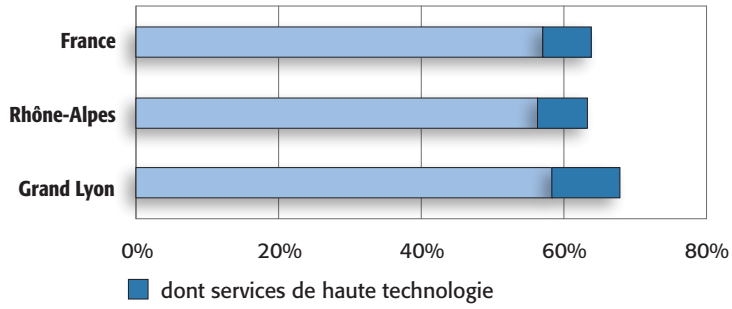

Source : Insee-Clap au 31-12-2006

Deux épicentres de recherche publique stratégiques dans l'agglomération

Lyon Tech - la Doua : 57 adresses de laboratoires publics à dominante sciences et ingénierie. Avec 1 500 chercheurs et 1 300 doctorants il regroupe 40% du potentiel scientifique lyonnais. Chaque année, 30 M€ de contrats partenariaux sont passés entre laboratoires et entreprises. Ce campus joue un rôle dans le développement économique grâce à la synergie développée avec plusieurs pôles de compétitivité à partir des activités liées à la chimie tels que Axelera, Lyon urban trucks and bus ou Techtera.

Gerland constitue le campus des bio-sciences avec 44 laboratoires publics. Ce site a opéré, depuis une vingtaine d'années, une mutation vers des entreprises de pointe, notamment en immunologie et infectiologie. Plusieurs partenariats sont en cours entre différents laboratoires et le pôle de compétitivité LyonBiopôle.

** Selon le classement en sept domaines technologiques principaux de l'INPI. Ces secteurs correspondent au domaine d'application de l'invention et non au secteur d'activité économique.*

Demandes de brevets publiées par la voie nationale selon l'origine de la résidence des déposants

	2002		2007		Evol. 2002-2007
	Nb de brevets publiés	Part du Rhône	Nb de brevets publiés	Part du Rhône	
Rhône	614		491		-20%
Rhône-Alpes	2 137	29%	1 880	26%	-12%
France	15 637	4%	15 121	3%	-3%

Source : INPI

L'économie sociale et solidaire

Contexte

L'économie sociale et solidaire (ESS) regroupe :
- les coopératives
- les mutuelles
- les associations à l'exception des syndicats de salariés, des organisations politiques et des organisations religieuses
- les fondations.

Le périmètre de l'ESS est donc défini par la forme juridique des entreprises et non par leur domaine d'intervention. Ces structures économiques partagent en outre des principes fondateurs.
Elles apparaissent ainsi fortement ancrées dans les dynamiques territoriales. Leur présence va de pair avec une importance relative de l'économie résidentielle, c'est-à-dire, des activités qui répondent aux besoins de la demande locale et donc, non délocalisables.

De ce fait, l'ESS présente des caractéristiques propres tant en termes de répartition sectorielle, plus largement tournée vers les services, que de structure socioprofessionnelle avec un poids important des employés et un taux de féminisation des emplois élevé.

Reste que cette économie regroupe des structures très hétérogènes (des banques mutualistes aux petites associations de quartier) avec un sentiment assez inégal d'appartenance. La présence de l'économie sociale et solidaire tient également à un ensemble de facteurs difficilement mesurables tels que l'histoire, les pratiques locales ou encore le volontarisme des acteurs.

En 2002, la région Rhône-Alpes comptait près de 23 000 établissements relevant de l'économie sociale et solidaire pour un effectif total de près de 210 000 salariés, soit 9,6 % de l'emploi salarié régional. Elle concerne surtout les secteurs de la santé, du social, de l'éducation, de l'agriculture, des banques et assurances.

La répartition de l'ESS en Rhône-Alpes fait ressortir de fortes disparités entre les 27 zones d'emploi de la région. Son poids relatif dans l'économie dépend du caractère plus ou moins rural de la zone, de la proportion de personnes âgées ou de la nature des activités touristiques.

? Que prend-on en compte ?

Nombre moyen de salariés de l'ESS par secteur d'activité (échelle zone d'emploi de Lyon)

Le calcul de l'effectif salarié de chacun des établissements est effectué en confrontant différentes sources administratives (déclarations annuelles de données sociales, Assedic, Sirène). Cela permet ensuite pour une zone d'emploi donnée, de pouvoir comparer les effectifs salariés de l'économie sociale et solidaire à l'emploi salarié total.

L'effectif pris en compte ici est l'effectif salarié moyen, calculé sur l'année 2002, à l'échelle de la zone d'emploi de Lyon.

Effectif salarié selon les familles de l'ESS

Il s'agit ici de l'effectif salarié calculé selon les mêmes modalités que précédemment mais apprécié au 31 décembre 2002.

Limites des indicateurs

Les données utilisées sont issues d'un travail méthodologique sur l'économie sociale et solidaire mené par l'Insee dans le cadre d'un groupe de travail inter-chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CRESS) en vue de définir les contours de l'économie sociale et solidaire. Ce travail croise la nomenclature ESS, celle des codes d'activité (NAF) et les formes juridiques.
L'échelle de la zone d'emploi est supérieure à l'échelle du Grand Lyon.

Ce travail a donné lieu à une publication « La Lettre Analyses » - Insee Rhône-Alpes n° 76 - Juin 2007.

Ce qu'il faut retenir

- L'économie sociale et solidaire représente environ 9,5% de l'effectif salarié de la zone d'emploi de Lyon.
- Plus de 6 000 structures sont enregistrées.
- Avec 80% des salariés, les associations sont le principal employeur.
- Plus des deux tiers des effectifs (69%) se concentrent dans les services non marchands.

Qu'apprend-on ?

• Sur la zone d'emploi de Lyon, avec plus de 68 000 salariés au 31 décembre 2002, l'ESS a un poids identique à la moyenne régionale (9,5% de l'effectif salarié). Elle compte 6 076 structures.

• La zone d'emploi de Lyon est la plus importante, puisqu'elle contribue à hauteur de 26,5% des établissements et un peu moins d'un tiers des effectifs salariés (32,0%) de l'ESS.

• La zone d'emploi de Lyon se distingue de la région par un poids plus important des services non marchands (69% des effectifs salariés moyens contre 65%) et en revanche, une proportion très légèrement moindre des services marchands et du commerce.

• Au-delà des activités traditionnelles qui constituent le socle de l'ESS (banques coopératives et assurances mutualistes (18% des salariés), secteur sports-culture-loisirs), les associations ont un poids prépondérant dans la zone d'emploi de Lyon. Elles interviennent notamment dans les domaines de l'éducation, la santé et l'action sociale et les services à la personne.

Celles-ci sont environ 5 000 pour un effectif de plus de 52 000 salariés au 31 décembre 2002. Cela tient à la présence de gros établissements comme le Centre hospitalier Saint-Joseph - Saint-Luc à Lyon, la Clinique Protestante à Caluire, l'Ecole Management de Lyon à Ecully ou la Société d'enseignement professionnel du Rhône, dont les effectifs varient de 250 à plus de 1 000 salariés.

• Les personnes à temps partiel et non permanentes étant particulièrement nombreuses au sein des associations, les effectifs en équivalent temps plein (ETP) sont relativement plus faibles qu'à l'échelle de la région (respectivement 77% et 80% de l'effectif salarié au 31/12/2002).

• Enfin, la zone économique de Lyon offre des emplois plus qualifiés.

Nombre moyen de salariés de l'ESS dans les différents secteurs d'activité dans la zone d'emploi- Comparaison avec la région Rhône-Alpes

	Lyon		Rhône-Alpes	
Activités	Effectifs	En %	Effectifs	En %
Agriculture	670	1%	2 520	1%
Industrie	478	1%	2 779	1%
Construction	177	0%	558	0%
Commerce	739	1%	3 949	2%
Services marchands	18 790	28%	62 393	30%
Services non marchands	46 044	69%	136 728	65%
Ensemble	66 898	100%	208 927	100%

Source : Insee–données 2002

Effectif salarié selon les familles de l'ESS

Familles de l'ESS	Zone d'emploi de Lyon	Région Rhône-Alpes
Coopératives agricoles	1%	2%
Banques, coopératives et mutuelles	18%	20%
Associations	80%	77%
dont Ass. Education	*15%*	*11%*
dont Ass. Santé	*10%*	*7%*
dont Ass. de personnes	*11%*	*11%*
Fondations	1%	1%
Total	100%	100%

Source : Insee–données 2002

L'occupation de l'espace par les activités économiques

Contexte

Vecteur d'attractivité et de performance économique du territoire, l'offre en matière de foncier économique est un élément clé pour le développement du Grand Lyon dans les années à venir.

Si la logique extensive et la recherche de nouveaux tènements a longtemps prévalu, elle présente aujourd'hui des limites dans une perspective de maintien d'espaces naturels et agricoles au sein de l'agglomération. La recherche de nouvelles capacités à vocation économique est indispensable pour garantir au territoire un potentiel de développement, néanmoins l'enjeu réside tout autant dans la densification et le renouvellement des sites d'activités existants, que dans l'extension des sites actuels.

Dans cette perspective, le suivi dans le temps de l'artificialisation du territoire par les activités économiques est pertinent afin d'évaluer si les objectifs affichés au niveau national comme au niveau local, dans le Schéma de cohérence territoriale de l'agglomération lyonnaise en particulier, sont respectés. L'artificialisation du territoire est un phénomène lent, première conséquence sur l'environnement de l'étalement urbain, c'est-à-dire de l'extension de l'urbanisation des zones d'habitat et des zones d'activités, de l'emprise des infrastructures, à une vitesse proportionnellement plus rapide que l'accroissement de la population.

On parle d'artificialisation, pour toute construction ou transformation qui modifie, de manière généralement irréversible, la physionomie et le fonctionnement d'un espace naturel, d'un milieu ou d'un paysage.

? Que prend-on en compte ?

Part des activités industrielles, commerciales et tertiaires dans l'artificialisation du territoire, comparaison avec le périmètre inter-Scot

Variation sur cinq ans (2000-2005) des zones industrielles ou commerciales, comparaison avec le périmètre inter-Scot. Le périmètre inter-Scot est constitué des onze Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise : Agglomération Lyonnaise, Beaujolais, Boucle du Rhône en Dauphiné, Bugey côtière Plaine de l'Ain, La Dombes, Nord-Isère, Ouest Lyonnais, Rives du Rhône, Sud Loire, Roannais, et Val de Saône-Dombes.

Cet indicateur permet de mesurer le processus d'artificialisation par les activités économiques de manière dynamique sur cinq années.

Source : Spot thema, base de données d'occupation des sols, réalisée à partir d'interprétation d'images satellitaires Spot.

Limites de l'indicateur

Cet indicateur est facile à construire et à suivre. Cependant, le découpage fin, qui permet de distinguer les types d'activités industrielles, commerciales et tertiaires n'est disponible qu'en 2005 et sera mis à jour en 2010.

L'évolution 2000-2005 n'est ainsi disponible qu'en agrégeant l'ensemble des activités économiques.

L'évolution 2005-2010 permettra de descendre à un niveau plus fin et de distinguer :
- zones industrielles,
- zones commerciales,
- parcs technologiques et zones d'activités tertiaires,
- bâtiments agricoles,
- zones mixtes.

Ce qu'il faut retenir

- Les espaces d'activités économiques représentent 10 % de la surface totale et 15,5 % des surfaces artificialisées du Grand Lyon
- Une croissance modérée entre 2000 et 2005 (+3,6 %)
- Un développement des espaces d'activités qui s'est poursuivi à l'est de l'agglomération entre 2000 et 2005.

Qu'apprend-on ?

• 15 % des surfaces artificialisées du Grand Lyon occupées par des activités économiques

En 2005, les espaces d'activités économiques représentaient près de 10 % de la surface totale et 15,5 % des surfaces artificialisées du Grand Lyon, soit légèrement plus que sur l'ensemble de la métropole lyonnaise (12,2 % dans l'inter-Scot).

• Une croissance de 3,6 % des surfaces dédiées aux activités entre 2000 et 2005

Si les surfaces occupées par les activités économiques se sont accrues de 173 hectares entre 2000 et 2005, la croissance est restée proportionnellement mesurée (+3,6 %) par rapport à la moyenne dans l'inter-Scot (+8,4 %). Le développement des espaces d'activités a été en effet important dans les communes voisines du Grand Lyon, qui composent avec le Grand Lyon le Scot de l'agglomération lyonnaise, ou dans des sites plus éloignés du cœur de l'agglomération, dans la Plaine de l'Ain ou le Nord-Isère en particulier.

• Une répartition inégale des surfaces au sein du Grand Lyon

Les Conférences des maires Portes du sud et Porte des Alpes représentent 46 % des surfaces économiques.

Si le développement des espaces d'activités de Portes du Sud est déjà ancien, Porte des Alpes a, en revanche, enregistré une forte croissance entre 2000 et 2005 (+9 %), liée en particulier au développement du Parc technologique de Saint-Priest.

Les zones d'activités industrielles représentent 79 % des surfaces à vocation économique du Grand Lyon.

Occupation du sol par les activités économiques dans le Grand Lyon par Conférence des maires en 2005 et évolution 2000-2005

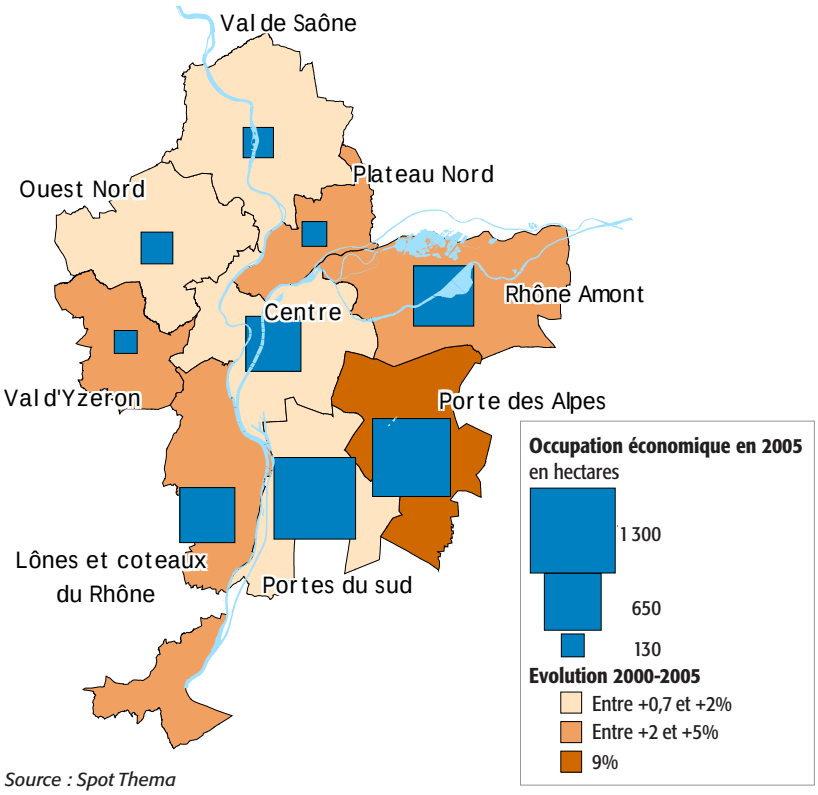

Source : Spot Thema

Exemples de politiques publiques

Le Projet d'aménagement et de développement durable du Scot de l'agglomération lyonnaise affiche un principe général d'économie d'espace pour les activités humaines. Le Document d'orientations générales précise la localisation des espaces naturels et agricoles à protéger. Il préserve un rapport équilibré entre les zones artificialisées et naturelles, gage de l'attractivité future de l'agglomération lyonnaise. Il préconise une densification du bâti dans les espaces économiques et une plus grande mixité dans l'aménagement des espaces urbains (bureaux, services, artisanat, petites industries, logements).

Densité et formes urbaines des produits immobiliers économiques, un enjeu majeur pour l'agglomération

L'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise a conduit, dans le cadre du Schéma d'accueil des entreprises du Grand Lyon une étude sur les densités et formes urbaines des produits immobiliers économiques de l'agglomération pour évaluer les marges de manœuvre en termes de densification et de capacités de renouvellement. Quatre éléments clés ressortent :

- un coefficient d'emprise au sol relativement invariable sur l'ensemble des zones étudiées,
- une densité dépendant directement de la proportion de bureaux présente dans les programmes,
- une disposition centrale du bâti dans les tènements et une emprise d'espaces verts minimale imposée qui limitent les possibilités d'une densité accrue,
- une densification qui passerait par une modification des produits.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Pour s'informer

A propos d'indicateurs du développement durable

La Région Midi-Pyrénées, en partenariat avec l'Insee Midi-Pyrénées a mis en place un baromètre du développement durable structuré autour d'une batterie de 46 indicateurs qui embrassent de manière synthétique la problématique éminemment transversale du développement durable.

www.insee.fr/fr/insee_regions/midi-pyrenees/rfc/docs/d142sommair.htm

Le système d'indicateurs Monet de l'office fédéral helvétique de la statistique

Le travail réalisé porte non seulement sur une série d'indicateurs mais également sur les postulats, c'est-à-dire, le système de référence auquel se rattache les indicateurs et qui indique la direction à suivre.

www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/21.html

LVE

L'entrepreneuriat est une priorité pour le développement économique de l'agglomération lyonnaise. Conscients de ces enjeux, le Grand Lyon avec ses partenaires développent depuis plusieurs années une politique globale en faveur de la création. L'objectif est de fournir à l'entrepreneur une offre de services complète et adaptée à ses besoins.

www.entreprendre.grandlyon.com/Dispositif_soutien_Lyon_ville_entrepreneuriat_aide_entreprises.904.0.html

Entreprendre autrement

Le site de la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS RA), organisation régionale représentative des mouvements coopératif, des mutuelles et associatif qui compose l'ESS, apporte une information sur cette économie, son organisation et ses enjeux ainsi que les dispositifs et actions mis en œuvre avec les acteurs locaux sur les territoires.

www.cress-rhone-alpes.org/cress/